

LA VÉRITÉ SUR NOS ALIMENTS ~ LES STALLES À TRUIES ~

Les stalles à truies, aussi appelées cases de gestation, sont conçues pour entasser le plus de truies gestantes possible dans un espace restreint.

❑ VUE D'ENSEMBLE

Les **truies gestantes** passent la majeure partie de leur vie dans des cages à claire-voie d'environ soixante centimètres sur deux mètres, dans lesquelles elles ne peuvent même pas se retourner. Le seul mouvement possible est un pas en avant et un pas en arrière. Elles y mangent, dorment, urinent et défèquent. Les déchets et les déjections tombent dans un bac d'égout sous les lattes du sol de béton.

❑ CONDAMNATION À VIE EN FERME INDUSTRIELLE

Au Canada, on élève plus de **1 440 000** truies, presque toutes en cage, dont quelque **320 000** au Manitoba, où l'industrie porcine est la plus florissante. Le problème ne fait que s'aggraver puisque cette industrie ne cesse de croître au pays et la plupart des nouvelles fermes fonctionnent selon ce modèle.

Les fermiers affirment toujours bien traiter leurs animaux. Personne ne prétend qu'ils les maltraitent délibérément, mais il est amplement démontré que cet élevage en cage compromet sérieusement la santé et le bien-être des truies.

Le maintien d'un trop grand nombre d'animaux dans un espace restreint entraîne de sérieux problèmes, notamment des querelles, des agressions et l'écrasement des porcelets par les mères. L'entassement est une erreur de gestion fondamentale. Plutôt que de fournir aux truies un environnement sain et sécuritaire, les fermes industrielles ont recours aux stalles à truies et aux cases de mise bas. Le résultat est inévitable : les animaux souffrent.



Stalles à truies

Photo : Gracieuseté de Factory Farming.com

Le rapport de 1997 de la Commission scientifique vétérinaire de l'Union Européenne, intitulé *The Welfare of Intensively Kept Pigs* (Le bien-être des porcs maintenus dans des cages de façon intensive), condamne l'utilisation des stalles à truies. On y lit ce qui suit : « Les cages compromettent sérieusement le bien-être des truies. (...) Les truies n'aiment pas être entassées dans un espace trop exigü. (...) Le comité juge cette pratique choquante. »

➤ LES SOUFFRANCES DE LA GESTATION

Peu avant la mise bas, la truie est amenée dans un autre petit réduit — **la case de mise bas** — où elle donnera naissance à sa portée et l'allaitera entre des barreaux métalliques. Après 10 à 21 jours d'allaitement, les porcelets lui sont retirés et la ronde recommence, gestation après gestation. Au rythme de 2,2 gestations par année, la truie produira de 19 à 22 rejetons dans sa vie. À sa troisième portée, sa productivité décroît et elle sera abattue vers l'âge de 24 à 30 mois, après avoir passé presque toute sa courte et misérable vie dans une cage.

➤ LES MAUX PHYSIQUES

La réclusion prolongée affecte également la santé et la condition physique des animaux : elle est source de claudication, de blessures aux pieds, de détérioration des os et de douloureuses écorchures. La piètre condition cardiovasculaire des truies entraîne parfois leur mort au moment du transport.

L'exiguïté des cages ne permet pas aux animaux d'adopter un comportement normal. Les porcs aiment naturellement fouiller le sol et déterrer de la nourriture; ils peuvent y consacrer de six à huit heures par jour, même ceux qui sont bien nourris dans des environnements semi-naturels. Ce genre de comportement est impossible sur des planchers de béton.

Ainsi privés de leur activité naturelle, les porcs s'adonnent à des gestes répétitifs et sans but tels que mordre les barreaux ou tenter de creuser ce sol rigide. Selon les spécialistes, ce sont là des signes évidents de souffrance animale.

❑ LA SOLUTION DE RECHANGE

Les fermiers ont recours aux stalles uniquement dans un but d'économie. En effet, les cases permettent de garder dans un espace restreint un grand nombre d'animaux en gestation. L'espace et les frais d'aménagement sont réduits et la distribution mécanique d'eau et de nourriture dans chaque unité n'exige aucune formation du personnel. Enfin, un animal qui bouge peu mange peu, d'où économie de nourriture.

Il existe pourtant une solution de rechange aussi efficace et productive que l'utilisation intensive des stalles pratiquée par l'industrie. **L'habitat en groupes**, où de nombreuses truies en gestation peuvent errer autour des granges bien pourvues en matériaux pour litières, comme la paille, s'avère une solution intéressante. Plusieurs producteurs de porcs du Canada et d'ailleurs l'exploitent avec succès.

L'industrie rétorque habituellement que les cages ont l'avantage d'éviter les querelles et la violence. Il est vrai que chez les porcs, comme chez les chiens et de nombreux autres animaux, une hiérarchie sociale se crée. Pour garder des truies dans un même enclos, il importe de leur fournir suffisamment d'espace pour que les sujets plus soumis puissent se tenir à l'abri des affrontements et pour faciliter l'introduction des nouvelles arrivantes dans des groupes. On sait par expérience que l'habitat en groupes fonctionne le mieux lorsqu'il comprend de 30 à 40 truies.



Habitat en groupes

Photo : Gracieuseté de Factory Farming.com

Il est de notoriété publique que la santé et la fertilité des truies vivant en groupes sont supérieures à celles des sujets en cage : elles ont moins de problèmes aux pattes, moins d'infections mammaires et des mises bas plus faciles. Souvent, elles redeviennent fertiles moins d'un mois après la mise bas. Selon le **Research Institute for Pig Husbandry** des Pays-Bas, les truies qui vivent en groupes produisent le même nombre de porcelets par litière que les truies dans les stalles.

❑ DES PROGRÈS À L'ÉCHELLE MONDIALE

Dans son rapport de 1997, *The Welfare of Intensively Kept Pigs*, le Comité scientifique vétérinaire de l'Union Européenne recommandait « que les truies soient gardées en groupes », et la Commission de l'Union Européenne appuyait cette recommandation. Par conséquent, à compter de **2013**, l'utilisation prolongée des stalles sera interdite au sein de l'**Union Européenne**.

Certains pays d'Europe se conforment à la loi plus rapidement qu'elle ne l'exige. L'emploi des stalles à truies est déjà banni en **Grande-Bretagne**, en **Suède** et au **Danemark**. La **Finlande** y adhéra en 2006 et les **Pays-Bas**, en 2008. Les **Philippines** ont voté une loi semblable. En novembre 2002, les citoyens de la **Floride** votaient pour un amendement à la constitution afin d'interdire l'utilisation des stalles pour les truies dans leur État.

❑ CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Il est scientifiquement prouvé que les truies souffrent lorsqu'elles sont entassées dans des stalles. La **Coalition canadienne pour la protection des animaux de ferme** travaille à mettre fin à la souffrance des animaux résultant de cette méthode d'élevage et à faire bannir de telles pratiques au Canada. Vous aussi pouvez contribuer à faire changer les choses :

- N'achetez pas de porc provenant de fermes industrielles qui utilisent des stalles. Choisissez la viande de porcs en liberté portant l'étiquette *Produit biologique* ou des étiquettes de certification semblables à celle de la *Winnipeg Humane Society*.
- Éliminez ou réduisez votre consommation de viande de porc et remplacez-la par d'autres aliments riches en protéines, comme le tofu et les légumineuses.
- Demandez à votre épicer d'offrir de la viande, des œufs et des produits laitiers autres que ceux provenant des fermes industrielles, et demandez-lui également de clairement étiqueter ces nouvelles options (renseignements et suggestions sur notre site Web).
- Écrivez à vos représentants provinciaux et fédéraux pour réclamer des lois plus sévères interdisant les batteries de cage et les stalles à truies (renseignements et suggestions sur notre site Web).

**Pour obtenir des renseignements supplémentaires,
veuillez communiquer avec nous.**

Tél. : 1-866-303-CCFA (2232) ou fax : 604-266-9749

213-33 Hazelton Avenue, Toronto, Ontario CANADA M5R 2E3

Courriel : info@humanefood.ca Site Web : www.humanefood.ca